

## La mission des interlocuteurs disciplinaires

[...] L'objectif principal de la mission est d'assurer le développement des TICE dans l'enseignement de la discipline. À ce titre, l'interlocuteur est amené à :

- expérimenter des services et ressources numériques, des logiciels, des équipements
- chercher, expérimenter des pratiques pédagogiques innovantes en relation avec les TICE
- participer à la création de documents, de didacticiels, d'aides méthodologiques favorisant la prise en main de matériels ou logiciels pour les professeurs et leurs usages pour les élèves
- publier des documents sur le site académique (Espace pédagogique) en lien étroit avec le webmestre
- animer des formations en relation avec le plan académique de formation
- participer aux travaux disciplinaires et interdisciplinaires académiques (B2i par exemple) en tant que personne ressource TICE
- valoriser les ressources TICE pour la discipline
- rédiger des notes de tendance

Parallèlement, il participe à la veille technologique et à la réflexion sur la place des TICE dans l'enseignement à travers :

- la participation à un groupe académique de réflexion
- la participation aux rencontres nationales organisées par la SDTICE (sous-direction des TICE).

Extrait de la Lettre de mission d'interlocuteur académique pour le développement des TICE – académie de Nantes